Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 056-215601238-20260305-2026_03_15B-DE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le Jeudi 5 mars à 19h00, les membres du conseil municipal se sont réunis en mairie de MALANSAC, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 19 février 2026, conformément aux articles L.5211-1 et L 5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales. La séance est ouverte sous la présidence de Madame Morgane RETHO, Maire.

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 17

Nombre de votants : 17

Procurations : 2

Présents : Gaëlle ROLLIN – Arnaud RICHARD - Hélène ZEITOUN – François HERVIEUX - Karine RICHARD – Pierre CLERICE – Julien THIBOULT - Hélène LANN-CORRE – Grégory MORICE – Anita GUILLEMIN – Meddhi CALON – Philippe BODARD - Catherine CASTAGNET – Kurt DUFAYS – Fabienne DAUPHAS – Joël PRINET

Secrétaire de séance : M. Grégory MORICE

Pouvoirs : Yoann SANTERRE à Morgane RETHO – Yvonnick BOULHO à Meddhi CALON

****

2026_03_15_ MARCHE PUBLIC_PROGRAMME VOIRIE 2026

M. François HERVIEUX, Adjoint à la voirie expose

Afin de pouvoir réaliser les travaux de voirie dans de bonnes conditions climatiques, il est proposé aux membres du conseil municipal de lancer le programme voirie 2026 avant le mois de septembre prochain et donc de se positionner sur les voiries à engager.

La commission voirie qui s'est réunie propose :

- Réfection rue Beausoleil (après l'école publique jusqu'au bout de la voie).
- Aménagement au titre de la mobilité douce (chicanes, chaucidou…) les axes suivants : Rue du stade, Rue René Cassin, Rue du Fossé Blanc, Rue Beausoleil

Le montant des travaux estimé à ce jour est de :

- 54 000 € HT pour le programme voirie, hors honoraires,
- 45 000 € HT pour la mobilité douce.

Il conviendra de se positionner sur le budget travaux et les honoraires du cabinet LEGAVRE.

Commentaires

M. CALON : il faudrait attendre la fin des travaux de la MAM pour réaliser la rue beausoleil car avec tous les engins, elle va être abîmée.

Réponse M. HERVIEUX : la prochaine commission, après les élections avisera.

M. THIBOULT : la prévision a été faite quand ?

Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 056-215601238-20260305-2026_03_15B-DE

Réponse M. HERVIEUX : au moment où le prix du pétrole était bas.

M. DUFAYS : Aménagement au titre de la mobilité et rue du stade

M. HERVIEUX : c'est le SIAEP qui va refaire le tapis rue du stade (partiellement) et en totalité pour la rue Gwenfol. Une fois tous les travaux terminés sur la rue du stade, la commune mettra en place un « chaucidou » et des chicanes. Ce travail a déjà été réfléchi notamment grâce au groupe de travail « mobilités » et le cabine IPROCIA. ***Une rencontre avec les habitants de la rue sera organisée.***

Vote : majorité

Abstention : 1 voix (Mme CASTAGNET)

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à la majorité (18 voix pour, 1 abstention : Mme CASTAGNET) :

- **Valide le budget annuel présenté et la nouvelle équipe installée finalisera le choix des voies qui seront retenues,**
- **Désigne le cabinet LEGAVRE pour suivre les travaux au montant indiqué dans la convention d'honoraires,**
- **Autorise Madame le Maire à solliciter les subventions au titre de la voirie, mobilité douce, et amendes de police.**

M. Grégory MORICE,
Secrétaire de séance

Pour extrait conforme,
Mme Morgane RETHO,
Maire

Mairie de Malansac
56 Morbihan